

Pauline Schnapper, Maylis Vautrin et Christine Chivallon, Delphine Papin, Olivier Milhaud
30 novembre 2004

Comment les Britanniques voient le monde ? Les cafés géo célèbrent le centenaire de l'Entente cordiale

Avec Pauline Schnapper, Professeur de civilisation britannique à l'Université Paris 3
Maylis Vautrin, du Bureau du Livre de l'Ambassade de France à Londres pendant plusieurs années et à présent au service des droits étrangers chez Grasset
Christine Chivallon, du CNRS de Bordeaux, spécialiste des Antilles et des approches britanniques en géographie

Le café géographique était organisé par Olivier Milhaud à l'occasion du centième anniversaire de **l'Entente cordiale**, accord diplomatique et colonial signé en 1904 entre les deux grandes puissances coloniales du moment, le Royaume-Uni et la France. Cette Entente dite « cordiale » n'est en rien une amitié « chaleureuse » : elle est bien davantage un mariage d'intérêts pour un règlement de différends coloniaux (principalement le Maroc pour la France, contre l'Egypte pour les Britanniques), différends coloniaux qui ont failli très mal tourné en 1898 à Fachoda. Mais l'Entente avait aussi une visée diplomatique sur la scène européenne en s'établissant contre la puissance germanique montante. L'Allemagne est alors en passe de concurrencer les Britanniques sur mer et de menacer les Français sur terre.

En 1914, la France et le Royaume-Uni sont partenaires au sein de la Triple Entente (avec la Russie) ; en mai 1940, Londres propose une union franco-britannique que Paris refuse, entrant ainsi dans « la voie de la collaboration ». Malgré cela, la France obtient à l'issue de la guerre, et grâce à l'insistance de Churchill, un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. On retrouve en 1956 Français et Britanniques côte à côte dans la calamiteuse expédition de Suez. Par la suite, leur destin diverge : la France se tourne vers l'Europe en construction, tandis que les Britanniques regardent vers le grand large et les Etats-Unis.

Cent ans après la signature de **l'Entente cordiale**, cet accord **retrouve une actualité** tant pour les Français que pour les Britanniques. Le couple franco-allemand ne domine plus dans une Europe à 25, et la France comprend tout l'intérêt qu'elle a à s'allier au troisième grand pays européen dans sa perspective d'une Europe puissance. Du côté britannique, selon un pragmatisme bien connu, la politique extérieure suit au plus près les intérêts nationaux. Les Britanniques entretiennent avec les Américains une relation privilégiée mais asymétrique ; or ces derniers ne jugent le Royaume-Uni diplomatiquement utile que si celui-ci est bien intégré dans l'Europe. D'autre part, il n'est pas inutile aux Britanniques de se rapprocher de la France et de l'Allemagne, qui partagent avec eux les problèmes propres aux grands pays européens et qui occupent de fait des places similaires dans l'ordre du monde. Récemment et de manière plus conjoncturelle, l'alliance du Royaume-Uni, de l'Espagne, de l'Italie et de la Pologne lors de la guerre en Irak ne s'est pas révélée très probante. Autant d'intérêts de part et d'autre de la Manche de chercher le rapprochement entre les deux pays, en dépit d'oppositions et de préjugés séculaires.

Malgré cette « mésentente cordiale », les échanges entre le Royaume-Uni et la France sont réels. Plus de 280 000 Français vivent à Londres (sans doute la plus grande invasion française

depuis Guillaume le conquérant !) et près de 500 000 Britanniques prennent pied dans l'Hexagone, où ils possèdent désormais près de 3% de l'espace rural, en particulier en Aquitaine, et concourent à la hausse des prix immobiliers, comme à Chamonix ou en Dordogne. Enfin, la France constitue pour les capitaux britanniques la première cible d'investissement à l'étranger ; les Français quant à eux investissent prioritairement aux Etats-Unis, puis au Royaume-Uni.

Le café entendait répondre à la question « Comment les Britanniques voient le monde ? » à partir de trois éclairages complémentaires. Le premier, celui de Pauline Schnapper, suivait une approche de relations internationales, pour s'intéresser à la vision britannique du monde, qui a un œil vers Washington mais aussi et surtout un œil vers l'Europe. Maylis Vauterin apportait un éclairage plus culturel en s'intéressant au marché du livre britannique : le microcosme littéraire est un reflet intéressant du macrocosme géopolitique mondial dans la mesure où il nuance l'approche précédente en montrant combien les Britanniques sont insérés d'un point de vue littéraire et éditorial dans un monde quasi exclusivement anglophone. Christine Chivallon enfin, partait de son expérience personnelle de géographe française travaillant au Royaume-Uni pour montrer comment les discours et les catégories qui façonnent la vision du monde des géographes britanniques s'éloignent des approches françaises.

Le Royaume-Uni, entre l'Europe et l'Amérique

Pauline Schnapper, auteur de l'ouvrage *Le Royaume-Uni et l'Europe. Le Grand Malentendu* (Presses de Sciences Po, 2000), revient sur quelques grands stéréotypes que les Français se forgent des Britanniques et qui se révèlent souvent injustifiés. Ainsi du « mythe de l'insularité » qui expliquerait leur réticence vis-à-vis de l'Europe ou encore de la fameuse « relation spéciale » avec les Etats-Unis.

Au risque de déplaire aux géophiles présents dans la salle, Pauline Schnapper démonte d'emblée le pseudo-argument géographique de l'« **insularité britannique** » : pour preuve l'Irlande, dont l'insularité n'a pas empêché **son intégration à l'Union européenne** en tant que partenaire fiable. Pour autant, Pauline Schnapper ne nie pas que cette insularité ait contribué à façonner les représentations et les mythes qui fondent la nation britannique. L'histoire, plus que la géographie, semble déterminante pour apprécier la construction de l'identité nationale et justifier l'isolement consenti de la Grande-Bretagne vis-à-vis du continent. La religion par exemple, avec la création en 1530 de l'Église anglicane en rupture avec l'Église catholique, a favorisé, outre la consolidation du pouvoir royal, la formation d'une conscience nationale en opposition au continent. Au moment où les Anglais adoptent la démocratie parlementaire (XVI^e siècle), ils considèrent le modèle français comme rétrograde, ultra-catholique et despotique.

Pauline Schnapper aborde ensuite la délicate question de la « **relation spéciale** » entre Britanniques et Américains, si souvent décriée par les Français et autres continentaux. Cette relation est perçue comme naturelle, bien qu'elle ne soit en rien inscrite dans l'histoire. Ainsi, pendant les deux siècles et demi qui précèdent la Seconde Guerre Mondiale, la relation intercontinentale est davantage privilégiée entre la France et les Etats-Unis. Ce n'est qu'à partir des années 1940 que se noue cette « relation spéciale » qui, avec des hauts et des bas, se maintient encore aujourd'hui.

À travers l'étude de ces cinquante dernières années, il apparaît clairement que la **politique britannique vis-à-vis de l'Europe** est bien plus cohérente que ne le conçoivent les Européens eux-mêmes. La Grande-Bretagne n'a jamais catégoriquement rejeté le projet européen. Dès la fin des années quarante, au moment de la menace soviétique, elle apporte, avec le concours des Américains, un large soutien au projet de reconstruction économique de l'Europe de l'ouest. Les gouvernements britanniques successifs ont cependant toujours prôné un soutien sans participation à la construction européenne, conservant une sorte de méfiance à l'encontre des différents traités. Parallèlement, Londres donnait la priorité au libre-échange et à la coopération intergouvernementale et, par conséquent, aux relations avec les États-Unis.

Les Britanniques : quel monde lisent-ils ?

Maylis Vauterin nous offre, par le prisme du marché international de l'édition, un tout autre éclairage de la vision des Britanniques sur le monde. Son expérience au sein du Bureau du livre de l'ambassade de France à Londres comme ses activités actuelles au service des droits étrangers, dont les objectifs sont de promouvoir et de commercialiser les ouvrages français à l'étranger, nous permettent, à travers les échanges éditoriaux, de discerner « l'horizon d'attente » des Britanniques vis-à-vis des cultures étrangères. C'est donc une approche culturelle de la vision que se font les Britanniques du monde qu'elle nous propose.

Les statistiques en la matière sont intéressantes à relever : **peu de livres français et étrangers sont traduits en anglais**. En 2003, les droits de traduction de 112 livres français ont été cédés au Royaume-Uni contre 572 à l'Italie, 581 à la Corée et 327 à l'Allemagne. Ce chiffre apparaît d'autant plus bas lorsqu'on sait les efforts commerciaux fournis pour faire traduire les ouvrages en langue anglaise. Côté britannique par contre, il semble difficile d'obtenir des statistiques concernant les traductions de livres étrangers, car dans la distribution l'appellation « traduit de ... » n'est pas particulièrement compétitive, bien au contraire : dire qu'un livre est une traduction, c'est quasiment le vouer à l'échec commercial. Si les chiffres de la presse sont très variables et souvent invérifiables, il semblerait toutefois que 3% seulement des productions sur le marché britannique soient des traductions, celles d'ouvrages français arrivant en tête. Il faut dire que **les Britanniques sont très clairement insérés du point de vue éditorial dans une sphère quasi-exclusivement anglophone**. La répartition spatiale des stands lors des foires des livres est éloquent : d'un côté les stands des éditeurs anglophones, de l'autre tous les autres stands des éditeurs du monde entier ! Le marché britannique du livre est particulièrement saturé, vu le poids des auteurs américains, canadiens, australiens, néo-zélandais, africains ou indiens écrivant en anglais, qui s'ajoutent aux écrivains britanniques ; et d'autre part à l'échelle mondiale la domination des éditeurs anglophones est par bien des aspects écrasante, au point de diminuer le besoin d'entendre des voix venues d'ailleurs.

Le choix de traduire tel ou tel livre français est révélateur de **la vision que les Britanniques ont de la France**. Les thèmes éditoriaux retenus forment un kaléidoscope permettant d'appréhender cette vision. De manière circulaire, la sélection d'ouvrages à traduire s'opère parmi les thèmes jugés typiques de la culture représentée. Le secteur du livre traduit est un marché très commercial où la demande prévaut sur l'offre : autrement dit, le livre est choisi pour conforter le lecteur dans la représentation qu'il se fait d'un pays et de sa culture. Ainsi 4 grandes lignes directrices peuvent, entre autres, se dégager.

- D'abord, les ouvrages traitant de la **sexualité**, où les auteurs dominants sont Catherine Millet (seul auteur français ayant été interviewé par le très populaire quotidien *The Sun*) et Michel Houellebecq dont le succès outre-manche semble en partie reposer sur un malentendu

culturel, puisque les britanniques lui trouvent beaucoup d'humour (alors que les Français comprennent son œuvre au premier degré).

- Second thème de traduction : les intellectuels et **philosophes** de Mai 1968. L'intérêt que les Britanniques portent à cette période, tant à travers la littérature que le cinéma français, semble être entretenu par une nostalgie à l'égard d'une révolution que, pour tout un ensemble de raisons, ils n'ont jamais vécu ailleurs que dans la musique. Ainsi Sartre, Foucault, Derrida, Deleuze ou Debray sont largement traduits ; et l'opinion prévaut au Royaume-Uni que ces grands noms morts, il s'agit d'une véritable fin des intellectuels français.

- Une **approche touristique** prévaut également au travers des livres traduits, colportant une vision particulière de la France, jouant sur une certaine forme d'exotisme, sans toutefois verser dans l'étrangeté : le livre de Jean-Claude Izzo *Total Kéops* par exemple a été un échec commercial, l'usage de l'argot et la réalité marseillaise étant sans doute trop éloignés de l'image d'Epinal que se sont forgée les Britanniques.

- Enfin, une niche intéressante pour comprendre la manière dont les britanniques voient le monde se trouve dans leur intérêt choisi pour notre **littérature francophone** non française. Les problématiques liées à la décolonisation française peuvent croiser celles des Britanniques, ou du moins réveiller un écho chez eux. Ainsi, les étudiants à l'université étudient *L'enfant noir* de Camara Laye ou encore *Le Gône du Chaâbah* d'Azouz Begag.

Inversement, remarque Maylis Vauterin, les ouvrages qui ne correspondent pas à une catégorisation attendue ne sont pas ou peu traduits. L'exemple d'Amélie Nothomb est symptomatique. Ses livres se sont rapidement vendus à travers le monde, mais il a fallu attendre 2003 pour qu'ils soient publiés au Royaume-Uni. Ce retard semble s'expliquer par le personnage loufoque d'Amélie Nothomb qui ne correspond en rien à l'image que les Britanniques se font des Français. Pour eux l'auteur francophone n'a pas d'humour, et cet auteur belge vient ici faire vaciller ce préjugé.

Par conséquent, l'étranger en littérature doit apparaître suffisamment différent au lecteur britannique pour se singulariser comme tel, mais suffisamment proche pour pouvoir être appréhendé. Cette optique rejoint une approche plus générale du rapport à autrui.

Comprendre le monde par des catégories à déconstruire...

Ou comment une géographe française pense que pensent les géographes britanniques

Christine Chivallon nous propose quant à elle une autre vision. Elle a eu la gentillesse de nous donner son texte que nous reproduisons ici intégralement. Certains mots ou expressions ont été mis en gras par les rédacteurs des cafés géo.

« Au risque peut-être de décevoir le public et les personnes qui m'ont accueillie ce soir, je dois tout de suite dire que mon intervention ne peut avoir pour objectifs de vous dire comment pensent les Britanniques. Ce serait faire fi des recommandations ou des principes préalables qui me paraissent devoir accompagner tout projet de connaissance en sciences sociales. Je pense en effet que nous apposons toujours des filtres culturels aux réalités que nous nous proposons d'étudier et que d'avoir emprise sur ces filtres demeure l'exercice le plus difficile de notre métier voire hors de portée. C'est donc plutôt à **la façon dont une française pense, avec son propre filtre, que pensent les Britanniques** que je consacrerai les quelques réflexions que je vais livrer. Mon propos est donc loin d'une prétention à fixer les cadres de la pensée britannique.

Je commencerai par mon **expérience personnelle de la réalité britannique** expérimentée en plusieurs occasions, au cours de mon parcours professionnel. J'ai passé presque deux années en Angleterre il y a dix maintenant, à l'occasion d'un séjour post-doctoral. J'étais à l'Université de Portsmouth, dans le sud-est de l'Angleterre et je venais pour y entreprendre une recherche sur la migration jamaïcaine. Ma « spécialisation » de recherche en anthropologie et en géographie porte sur les sociétés antillaises et sur les phénomènes identitaires auprès des groupes culturels issus de la matrice de l'esclavage transatlantique. Mes travaux de thèse s'étaient en particulier intéressés à la trajectoire des anciens esclaves à la Martinique, sur leur devenir à l'abolition de l'esclavage, jusqu'à aujourd'hui. Avec cette nouvelle étude portant sur les réseaux migratoires depuis la Caraïbe, en particulier sur la composante jamaïcaine, j'abordais une thématique plus actuelle, situant les prolongements de cette histoire ancienne dans les espaces urbains des villes européennes.

J'avoue avoir été très surprise par ce que je découvrais en Angleterre. Encore aujourd'hui, il m'arrive de dire que c'est le terme d'**exotisme** qui qualifierait le mieux cette expérience vécue, non pas pour désigner ma rencontre avec le monde jamaïcain, mais celle avec l'univers britannique qui m'est apparu, aussi paradoxal que cela puisse paraître, plus étranger et plus lointain que celui que je pouvais entrevoir auprès des Antillais.

Comme tout bon français moyen, je suis arrivée en Angleterre avec un niveau assez médiocre d'anglais, ce qui a sans doute ajouté à un certain sentiment d'étrangeté. Le plus surprenant a sans doute été la codification de la relation sociale entre les personnes que je ne suis toujours pas sûre d'avoir encore très bien comprise. J'ai été frappée par ce que j'appellerais volontiers **une « économie de la relation »**. Les contacts dans le département où je me trouvais ont été réduits à un contenu minimal. Je crois même pouvoir dire avoir passé des jours à ne prononcer que le mot « Hi » pour saluer mes collègues, en réponse à leur salut pratiqué sur le même mode au moyen de ce petit mot, sorte d'onomatopée qui m'a semblé à la longue chargé de pouvoir condenser toutes les conversations possibles. Mon anglais déjà faible n'avait plus dans ces conditions, qu'à s'épuiser de lui-même. Comme je vivais en famille, avec mon mari et mon fils, il m'était aussi difficile de compter sur le domaine privé pour élargir cet horizon déjà maigre de possibilités de contacts.

Beaucoup de choses me paraissaient alors incompréhensibles et me renvoyaient à un sentiment que je n'avais jamais éprouvé auparavant, celui de me sentir profondément latine. Je me souviens par exemple d'une jeune collègue qui est passée devant mon bureau, alors que ma porte était ouverte et que j'étais à l'intérieur, pour aller déposer un mot de sa part dans mon casier. Quelle rationalité dans la relation m'étais-je dis, tant il était vrai que ce type de contact n'engageait aucune perte de temps ! C'est sur ce plan que je me sentais latine, en pensant aux heures de conversations inutiles qu'il m'était possible d'entreprendre à partir de n'importe quel prétexte ! Comment pouvait-on laisser filer ainsi l'occasion de papotages inutiles ? J'en venais à louer cette **rationalité relationnelle**, comparée au désordre et à l'exubérance parfois incontrôlée qui semblait caractériser le mode de communication français. Peu à peu les clichés franco-britanniques prenaient de la consistance. Tout mon environnement universitaire anglais me semblait être mû par la loi du self-control : pas d'éclats de voix, pas d'engueulades dans les couloirs, pas de pauses café hors des moments institués...

Sur le plan personnel, je dirais donc que j'étais confrontée à **cette fameuse « différence »**. Je ne cesse de me la représenter à travers cette foule de détails matériels qui l'inscrivent au quotidien. J'avais à un moment penser dresser une liste de tout ce qui me semblait fonctionner différemment de la prise électrique aux robinets, de la conduite à gauche aux longues files

sagement alignées des usagers des autobus. J'ai oublié aujourd'hui les détails moins classiques de cette différence.

L'impression grandissante d'**une société de l'ordre** m'apparaissait. J'en découvrirai plus tard le revers, la face cachée. Car rien n'est figée pas plus ici qu'ailleurs. Mais il y a, je crois, en Angleterre, un grand consensus qui règne **dans l'espace public**, bien plus peut-être que dans l'espace privé. Il y a un respect de la règle assez prégnant. Cette codification qui s'instaure dans l'espace public m'est apparue atteindre profondément tous les aspects des « modes d'être ensemble », même ceux dont on attend le moins qu'ils soient le signe d'un respect de la règle. Je veux parler ici par exemple de la fameuse **excentricité**. On pourrait la croire comme un signe de rébellion, alors qu'elle est en fait socialement attendue. Il y a comme un impératif fort de correspondre complètement à des catégories, celle de l'excentricité figurant comme une catégorie parmi d'autres.

Je vois l'expression de cet impératif dans l'adhésion - toujours plus totale que partielle - à des comportements attendus : par exemple, un journaliste présentera un reportage sur une banque quelconque en costume, et se couvrira d'un casque de pompier pour commenter les exploits d'une équipe de secours. Il y a comme **l'affichage constant des signes de la catégorie adoptée**. C'est particulièrement frappant dans le milieu étudiant où le style de vie doit se montrer résolument en opposition à celui de la vie dite réelle à travers un ensemble de codes touchant le logement, le vêtement, les habitudes alimentaires. Et que dire de l'habitat, qui n'en finit pas de dire dans l'homogénéité si caractéristique des quartiers réservés à tel ou tel type de population, quelle catégorie sociale occupe l'espace. J'avais parfois l'impression de voir les individus adopter comme des panoplies distinctives, ciselant des styles de vie portés dans l'espace public. Mais étais-je en mesure de voir les propres panoplies du style de vie français, tant il est vrai que l'on voit mieux la paille dans l'œil du voisin, que la poutre qui encombre notre propre regard.

Curieusement, je vivais dans **un rapport de proximité culturelle plus grand avec les Jamaïcains** que je rencontrais régulièrement, auprès d'une petite communauté religieuse basée à Southampton, ville voisine. J'avais axé mes recherches sur l'étude des réseaux religieux et j'assistais régulièrement aux célébrations d'une petite église pentecôtiste où je rencontrais les fidèles après les services. J'en garde le souvenir d'une sorte de retrouvaille avec mes propres codes de communication, beaucoup plus soumis au langage affectif et émotionnel. Il s'agissait là pour moi, autant à l'université que dans les églises noires des *inner cities*, d'un étrange va-et-vient entre univers culturels qui n'en finissent pas de se correspondre ou de se renvoyer des mondes spécifiques.

Je suis souvent retournée en Angleterre depuis ce séjour. Et plus j'y vais, et plus je suis conquise par le charme de cet ailleurs, toujours différent à mes yeux. J'ai depuis migré vers d'autres villes, comme Bristol, dans le sud-ouest, une ville beaucoup plus ouverte que le port de la *Navy* de Portsmouth. Mais j'y retrouve ce caractère toujours surprenant qui tient à cette **identité collective qui imprègne fortement l'espace public**, et qui se donne dans une lecture claire des composantes de la vie sociale, comme épurée de parasitages. Il y a comme une absence d'ambiguïtés de langage. J'y vois là, une grande efficacité des catégories, comme un pragmatisme achevé de l'usage des catégories.

Cette expérience personnelle fait écho à ce que me dévoilaient mes recherches conduites sur l'univers jamaïcain, qui m'obligeaient à connaître les caractéristiques de la colonisation britannique mais surtout les relations intercommunautaires qui en découlaient dans les espaces

urbains britanniques. Mes recherches n'ont cependant pas dû être limitées à ce champ d'études, car mon arrivée dans l'espace académique britannique devait me révéler une autre surprise, assez inattendue : celle de voir **les concepts que j'utilisais complètement soumis à d'autres significations, comme s'il s'agissait d'un nouveau langage** alors que la codification scientifique est censée ne pas donner d'emprise à la polysémie. Le langage scientifique passe pour avoir un contenu international stable. Or dans l'espace académique anglo-américain, la vague postmoderne était passée et avait transformé toutes les catégories en usage.

Sans m'attarder plus, je dirais que le **postmodernisme** peut se résumer par le doute généralisé sur l'usage des catégories de la science moderne et par une grande entreprise de déconstruction de ces mêmes catégories. Étrange de nouveau cette découverte d'une telle entreprise conduite dans un contexte où justement l'efficacité des catégories sociales apparaît si grande. J'ai donc travaillé sur cet aspect de la variabilité des concepts d'un contexte académique à l'autre, ce qui m'a amené à développer une perspective comparative entre les discours scientifiques français et britanniques, notamment dans le champ de la géographie (cf Chivallon, Ragouet et Samers (1999) *Discours scientifiques et contextes culturels. Géographies françaises et britanniques à l'épreuve post-moderne*, MSHA)

J'ai depuis ces recherches conduit également un programme comparatif entre les villes de **Bordeaux et Bristol** qui sont deux villes dont le développement économique a été lié au cours des 18ème et 19ème siècles au **trafic négrier et au commerce colonial**. Ce programme s'intéressait à la mémoire constituée aujourd'hui par rapport à ce passé, alors que les deux villes connaissent l'établissement de populations originaires des Antilles, descendantes directes des esclaves amenés depuis l'Afrique. Il serait trop long de décrire le contenu de ces recherches, et je vais seulement résumer quelques idées qui me paraissent camper des différences entre nos contextes culturels.

Les modes de colonisation français et britanniques nous apprennent déjà beaucoup de cette différence. Bien que similaires et structurés fondamentalement à partir de processus de domination comparables, ils montrent des différences qui tiennent à la création de relations spécifiques entre colonisateurs et colonisés. Pour être brève et sans doute caricaturale, je dirais que **le modèle britannique repose sur le schème de la séparation alors que le modèle français tend à atténuer, voire à camoufler le schème de séparation** pourtant en usage. On peut déjà le voir dès les débuts de l'institution esclavagiste. Le code noir institué par Colbert en 1685, prônait le baptême des esclaves, acte qui rendait ambiguë la relation entre maîtres et esclaves, faisant passer le premier pour diligent à l'égard du second alors que la relation restait éminemment coercitive. Dans les colonies anglaises, et à la Jamaïque en particulier, les premières décisions en matière d'évangélisation des esclaves interviendront en 1816, presque à la veille des abolitions. C'est dire combien la vie entre maîtres et esclaves étaient conçue de manière séparée dans le cas britannique alors que la barrière se faisait plus instable côté français, sans être pour autant moins violente. La surimposition du modèle républicain français par la suite, engagera résolument les sociétés antillaises dans un processus d'assimilation bien connu, alors que les sociétés antillaises issues de la colonisation britannique s'achemineront vers des modèles d'indépendance.

Dans les espaces d'installation au sein des villes européennes, on retrouve la trace de ces modes d'intellection. Les **villes britanniques** portent la marque d'un **principe de séparation** qui se lit dans la tendance très forte au cours des années 1960-80 de créer des enclaves urbaines où sont installées les minorités ethniques. Un tel phénomène de ségrégation n'a pas

d'équivalent **en France**. Ou s'il en a un, à travers le phénomène de banlieue, tout est conçu, à travers l'appareil de recensement, pour ne jamais en décrire ou mesurer la teneur. Les catégories de recensement françaises et britanniques nous en disent long de ce point de vue sur nos différences, puisque la catégorie raciale est en usage côté britannique alors qu'elle n'a pas cours en France, eu égard à notre constitution.

Voici donc à nouveau ce **fameux usage de la catégorie** qui ressurgit dans toute sa force pour distinguer le monde britannique. Et pour le regard français, c'est ce qui est sans doute le plus surprenant : cet usage comme immodéré de termes impossibles à concevoir en France. Comment ne pas être surpris par exemple par l'existence des « racial studies » : études raciales qui constituent l'une des spécialisations les plus importantes de toutes les disciplines de sciences sociales ? [Béatrice Collignon, présente dans la salle, insiste sur le *colour conscious* à l'œuvre chez les Britanniques, la conscience de sa couleur de peau. On se présente et on se reconnaît comme Noir, comme Indien, comme Blanc, au point que l'usage de la catégorie raciale est d'autant plus fort et d'autant plus fréquent].

Plus j'entrais dans la société britannique par les dispositifs de recherche et plus cette importance imparable de la catégorie devenait incontournable. Mais en même temps je découvrais un autre aspect pour le moins paradoxal. Car pour être structurée par un usage confiant dans les modalités de vision et de division du monde social, la société britannique génère aussi les moyens de neutraliser, autant que faire se peut, les effets discriminants des catégories qu'elles créent. Toute la législation concernant l'immigration depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle peut se lire à travers ces deux tendances contradictoires. La première s'appuie sur une vision séparée entre les britanniques insulaires et les ressortissants de l'ancien empire colonial, entre blancs et noirs. C'est elle qui préside à la fermeture des frontières dès 1962. La seconde répare cette première tendance, et participe à une lutte tenace contre les discriminations. C'est elle qui est à l'origine de dispositifs institutionnels que l'on peut envier aux britanniques, comme la *Commission for Racial Equality*, créée en 1976.

On touche là au grand paradoxe de **la société britannique qui ne cesse de rendre efficace la catégorie raciale tout en tentant de la neutraliser** au travers d'actions qui conduisent néanmoins à toujours reconnaître l'efficacité d'une division du monde social.

On comprend alors maintenant pourquoi la vague postmoderne a eu autant d'effets côté anglo-américain. Où, sinon dans des contextes aussi soumis à un usage si lourd de la catégorie, le **courant de la déconstruction** pouvait avoir autant d'influence ? N'est-ce pas ce qui explique que la philosophie de Jacques Derrida, le grand inspirateur de la déconstruction, ait fini par être plus connue dans l'espace académique anglophone qu'en France ?

S'agissant des recherches conduites sur la mémoire de l'esclavage, elles ont montré que les modèles de vision du monde en présence - français et britannique - pouvaient se correspondre par delà les différences qui les habitaient. Là encore, sans entrer dans les détails, on peut dire qu'à **Bristol**, l'attitude officielle vis-à-vis du passé esclavagiste s'est orientée au milieu des années 1990, vers une **posture de l'aveu**. Révéler le passé négrier de la ville est devenu un projet qui s'est réalisé sans aucune ambiguïté, à tel point que l'on peut parler d'un emballement de la mémoire. Ce boom de la mémoire se lit au travers des expositions, des journées commémoratives, des baptêmes de rue, des articles de presse, des manifestations culturelles ou politiques... Bref, une machine du souvenir s'est mise en branle. Elle vient attester de la tendance multiculturelle du modèle politique britannique, en démontrant jusqu'à l'ostentation, la prise en compte de la différence de l'autre et de son histoire. Pour la paix entre les

communautés culturelles ou raciales, il faut que cette prise en compte soit tenue pour acquise, d'où cet emballement de la mémoire qui ouvre sur le plan culturel tout en laissant sans réponse la question de l'intégration économique des communautés.

En France, à **Bordeaux**, c'est **tout le contraire** qui s'opère. La ville reste silencieuse sur son passé, ou commence juste à avouer qu'elle a été silencieuse sans pour autant dire sur quoi portait ce silence. Là, c'est le modèle républicain qui est en jeu, et non plus l'option multiculturelle. Pour parvenir à s'imaginer comme tous réunis dans la trilogie républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité », il nous faut gommer nos différences issues de trajectoires historiques différentes.

Là où la différence doit être proclamée, reconnue dans le contexte britannique, elle doit dans le contexte français, se taire par souci de confirmer l'égalité « sans distinction d'origine, de race ou de religion » selon les termes de la Constitution française. Sur ce point le modèle de Paul Ricoeur a pu servir à interpréter ces modes de fabrication de la mémoire nationale collective. L'une pêche par excès et l'autre par défaut, mais aucune ne parvient à faire un travail de remémoration achevé pour dépasser ces **formes pathologiques de mémoire**. Et ces deux formes de pathologie, le « trop de mémoire » et le « pas assez de mémoire », ne sont ni plus ni moins que les signes d'une mémoire instrumentalisée, ramenées à des stratégies politiques. Car par des voies distinctes, ce que cherchent avant tout les modèles français et britanniques, au travers de cette gestion du passé esclavagiste, c'est à préserver une cohésion nationale, républicaine dans un cas, multiculturelle dans l'autre.

Je terminerai mon propos par une dernière remarque brève relative aux débats qui a animé l'Institut national d'études démographiques (INED) en 1998. Pour certains chercheurs, les catégories " ethniques " étaient jugées faire crucialement défaut à nos approches de la discrimination en France. Mais notre réalité sociale échappe-t-elle pour autant au poids de catégories rendues invisibles ou indicibles par nos dispositifs ? Si les divisions anciennes et réactualisées du monde social dans la société britannique entre minorités ethniques, entre population blanche et populations noires, ont pu être analysées par certains chercheurs comme des moyens de légitimer les écarts sociaux, on peut se demander **si notre croyance républicaine en une invisibilité des différences ne s'apprête pas elle aussi à légitimer** ces mêmes écarts, en les faisant passer pour impossibles à se réaliser. La croyance au fondement de l'idéologie républicaine selon laquelle la création d'inégalités sociales en France ne peut se produire sur une base raciale ou ethnique n'est-elle pas, comme toute croyance, dotée de l'efficacité qui rend le discernement difficile et qui nous empêche de voir s'accomplir ce qui pourrait malgré tout se produire, à savoir des pratiques discriminatoires ? »

Au final, si le café géographique de ce soir était consacré au thème « Comment les Britanniques voient le monde », il a finalement rapidement tourné en « Comment les Britanniques voient les Français et comment les Français voient les Britanniques » : un recentrage inévitable lorsqu'on évoque la Perfide Albion dans un café parisien entre Français !

Le débat a permis d'apporter quelques précisions, notamment sur la position des Britanniques partagés entre Europe, Etats-Unis et Commonwealth, et qui élaborent donc un rapport au monde plus ouvert que celui des Français, mais non moins nationaliste.

La puissance de la langue anglaise dans les affaires, les sciences, les médias et les grandes institutions a bien sûr été évoquée pour comprendre le marché britannique de l'édition peu ouvert sur les autres langues, mais aussi pour saisir ce rapport à un monde où l'on parle

anglais dans au moins un très grand pays de chaque continent (les Etats-Unis en Amérique, l'Inde en Asie, l'Afrique du Sud en Afrique, et l'Australie en Océanie). Notons que le terme d'anglo-saxon est jugé peu pertinent par les Britanniques qui ne voient pas ce que les Allemands (« les Saxons ») viendraient faire là !

Quant au délicat usage de catégories raciales dans la société française et plus particulièrement dans notre appareil statistique, Christophe Terrier, présent dans la salle, rappelle que les souvenirs de Vichy et de sa politique anti-sémite empêchent d'avoir recours à toutes sortes de catégories (religieuses, raciales, sexuelles, etc).

Indications bibliographiques :

- Boyd W. et Mouguel F.-C. (2004) *France - Grande-Bretagne L'Entente cordiale Great-Britain - France*, Paris : ADPF.
- Chaline C. et Papin D. (2004) *Le Royaume-Uni ou l'exception britannique*, Paris : Ellipses.
- Chassaing Ph. (2003) *La Grande-Bretagne et le monde de 1815 à nos jours*, Paris : Armand Colin.
- Chivallon C., Ragouet P. et Samers M. (1999) *Discours scientifiques et contextes culturels. Géographies françaises et britanniques à l'épreuve post-moderne*, Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Revue Hérodote (2004) *Géopolitique de l'anglais*, Revue Hérodote, n°115, 4° trimestre
- Schnapper P. (2000) *Le Royaume-Uni et l'Europe. Le Grand Malentendu*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Viot J., Radice G. (dir.) (2004) *L'Entente cordiale dans le siècle*, Paris : Odile Jacob.

Compléments :

A l'occasion du centenaire de l'Entente cordiale en avril 2004, la presse a scruté les relations franco-britanniques et les cafés géo retiennent ici les aspects les plus intéressants, parfois anecdotiques, éclectiques dans l'ensemble, mais toujours pertinents pour avoir une image nuancée de l'Entente cordiale.

- L'Entente cordiale signée le 08 avril 1904 à Londres entre Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, et Lord Landsowne, secrétaire au Foreign Office. Notons que Cambon dépendait du Ministre des Affaires Etrangères Théophile Delcassé, tandis que Lord Landsowne était aux ordres du très francophile Edouard VII. La formule « Entente cordiale » date en fait de Guizot et du rapprochement franco-britannique durant la Monarchie de Juillet (Louis-Philippe utilise le terme lors de sa visite royale à Londres en 1844). Si les deux pays étaient en paix depuis 1815 et Waterloo, l'affrontement colonial fut très proche à Fachoda en 1898, où les troupes françaises stationnées au Soudan ont dû reculer devant les troupes britanniques.

L'accord diplomatique de 1904 compte trois volets : d'abord l'abandon des droits de pêche de la France en Terre-Neuve en échange d'une indemnité, de la remise des îles de Los au large de la Guinée et d'une modification frontalière au profit des territoires sous domination française du Niger et du Tchad ; le second volet que l'on mentionne souvent est l'abandon des prétentions françaises sur l'Egypte, en échange d'une reconnaissance par les Britanniques d'un protectorat français sur le Maroc (avec un espace espagnol face à Gibraltar) ; enfin le troisième volet est un partage des zones d'influence des deux puissances au Siam, la reconnaissance de la domination française de Madagascar et une domination partagée aux

Nouvelles-Hébrides. Un accord strictement colonial à première vue mais qui vise en fait à contrer la puissance germanique montante sur les terres et sur les mers.

Il est intéressant de voir qu'aujourd'hui, l'axe franco-allemand l'emporte sur l'entente franco-britannique. Toutefois, dans une Europe à 25, le moteur franco-allemand ne suffit plus, tandis que les Britanniques voient tout l'intérêt de s'allier aux autres grands pays du continent qui partagent ses mêmes soucis. Le 10 avril 2004, *The Economist* titrait « French foreign policy : Of entente, understanding and Verständnis ». L'Entente cordiale serait un moyen pour les Français de conserver un leadership en Europe [le voeu d'une Europe puissance n'est-il pas en fin de compte un souhait de conserver un rôle dans les affaires du monde ?], à l'heure où se dessine un axe Berlin-Ankara qui marginalise la France et que l'axe Londres-Washington reste incompris par nos diplomates. « The big question for the French is how to square their need for the British to fortify the Franco-German duo with their distrust of Britain's pro-American instincts ».

- Originalité de l'Entente cordiale

Pour Libération et *The Guardian* qui avaient fait un numéro commun le 05 avril 2004, le mérite de l'Entente cordiale et sa grande originalité est de penser « des rapports entre deux nations au sein d'un monde plus vaste ». On pourrait aller plus loin en voyant dans l'Entente cordiale un au-delà de la nation, qui dépasse donc les vieilles querelles, mais un en-deçà de l'universalisme qui cache parfois bien des vœux de domination.

- Difficulté de l'Entente cordiale.

- _ Dans sa chronique radio sur RTL le 04 mai 2004, Alain Duhamel soulignait les divergences européennes : « en matière internationale, la France ne cesse de poursuivre la politique de ses rêves, et la Grande-Bretagne la politique de ses intérêts. Du coup, la France veut toujours être la plus influente au sein d'une Europe, qui serait une personne autonome, puissante et ambitieuse, alors que la Grande-Bretagne maintient toujours un équilibre jaloux entre son lien spécial avec les Etats-Unis et son engagement plus récent en Europe ». Alain Duhamel allait plus loin en rappelant avec justesse une différence d'approche radicale entre Paris et Londres quant au partage de souveraineté : « la difficulté tient à ce que la Grande-Bretagne partage avec enthousiasme sa souveraineté économique et financière avec le marché, partage avec résolution sa souveraineté militaire avec les Etats-Unis, mais partage avec répugnance sa souveraineté politique avec l'Europe ». Tout le contraire de la France, serait-on tenté d'ajouter.

- Le Royaume-Uni entre Etats-Unis et Europe ?

La Croix (02 avril 2004). D'après Chris Patten, britannique conservateur, ancien gouverneur de Hong Kong, ancien commissaire européen, « la Grande-Bretagne continue de se leurrer en pensant qu'elle doit choisir entre être proche des Etats-Unis ou être partie prenante de l'effort européen (...) A bien des égards, elle compte plus pour l'Amérique quand elle est totalement engagée dans les initiatives européennes ».

The New York Times (6 Avril 2004) soulignait que les relations franco-britanniques ont évolué de manière asymétrique. A présent, quand les Français regardent vers l'Ouest, affirme le quotidien américain, ils ne voient plus le Royaume-Uni, mais les Etats-Unis. En revanche, lorsque les Britanniques regardent vers l'Est, ils voient toujours les Français qui contrarient leurs relations avec l'Europe. En somme, les Français sont obsédés par les Etats-Unis, quand les Britanniques sont obsédés par les Français. Le *New York Times* poursuit en soulignant que la presse française tient pour acquis l'alignement de Londres sur Washington, tandis que la presse britannique dénonce l'ingratitude des Français pour leurs alliés américains et

britanniques qui les ont sauvé durant la Deuxième Guerre mondiale. Ironiquement, le journal souligne qu'aujourd'hui 57% des passagers de l'Eurostar sont britanniques, et seulement 26% français.

Dans un éditorial du 12 janvier 2004 au titre éloquent - « Cordiale, sometimes » - The Times rappelait l'habitude française de se penser comme contre-poids aux Etats-Unis. La seule fois au XX^e siècle où les Britanniques ont fait de même (crise de Suez, 1956, en partenariat avec les Français), ce fut la catastrophe... On comprend leur réticence aujourd'hui à penser l'Europe comme un contre-poids aux Etats-Unis.

Dans un chat avec les lecteurs de [Libération](#) le 05 avril 2004, John Crowley, spécialiste de la politique britannique, rappelait que la phrase de Churchill - « entre l'Europe et le grand large, les Britanniques choisiraient toujours le grand large » - désignait non pas les Etats-Unis, mais bien l'empire britannique et le Commonwealth. Pour Crowley, c'est en partie l'affaiblissement du Commonwealth qui explique l'importance relative prise par les Etats-Unis pour les Britanniques. Mais les Américains ont un point de vue très mitigé sur les Britanniques, et les deux sociétés évoluent de plus en plus différemment. On pourrait même ajouter que cela choque les Britanniques de les assimiler aux Américains. N'oublions pas que le Royaume-Uni a une histoire et une culture bien plus anciennes que celles des Etats-Unis, et qui nourrissent leurs sentiments nationaux.

Du reste, un petit commentaire paru dans *The Guardian* le 12 janvier 2004 s'amusait à voir comment était décrit le Royaume-Uni dans le New York Times Almanac : « Situation : Europe du Nord-Ouest. Monnaie : livre britannique. Autre : légèrement plus petit que l'Oregon ». Furieux, l'éditorialiste commentait : au moins on sait à présent ce qu'ils pensent de nous !

Plus profondément, Londres n'est pas aussi aligné sur Washington qu'on le pense : le soutien inconditionnel à la politique de Sharon, le refus de signer le protocole de Kyoto, l'organisation du commerce mondial à l'américaine, la distance avec la Cour pénale internationale, pour n'en citer que quelques uns, ne sont pas du tout partagés par les diplomates britanniques. Et sans remonter aux oppositions quant à la guerre du Vietnam, les Britanniques constatent que leur relation privilégiée avec les Etats-Unis ne leur ont pas apporté grand-chose... (www.lemonde.fr 28 avril 2004)

Comme l'a bien montré Pauline Schnapper au cours du café géo « Comment les Britanniques voient le monde ? », Londres a une politique européenne très cohérente (leurs meilleurs fonctionnaires partent à Bruxelles ; en France ils restent à Paris). Les courants britanniques qui souhaitent quitter l'UE sont très minoritaires, et Londres est bien consciente de tout ce que lui a apporté l'Europe comme grand marché (d'où sa faveur pour les élargissements). Petit à petit, le Royaume-Uni est devenu un pion essentiel de l'Europe en abritant la principale place financière de l'UE (la City à Londres), la principale force militaire avec la France (Traité de Saint-Malo de 1998 vers une Europe de la Défense, à condition que celle-ci ne se construise pas contre les Etats-Unis, mais en partenariat avec eux), et enfin la principale puissance diplomatique en Europe de l'Est (la France ignore les petits pays et préfère traiter en priorité avec les grands, à commencer par la Russie, ce qui n'est pas du goût de nos partenaires est-européens ; et les Allemands développent avant tout une politique commerciale à l'Est ; seuls les Britanniques pour l'instant collaborent avec efficacité et respect avec les pays de l'Est, qui sont du reste traditionnellement atlantistes).

- L'identité britannique, La Croix (02 avril 2004). D'après Chris Patten, l'identité britannique « c'est d'abord le sentiment d'être beaucoup plus différents des autres que nous ne le sommes, sans doute parce que nous habitons une île. C'est ensuite la conviction d'être plus engagés que les autres en faveur de la liberté, de l'état de droit et du système parlementaire. C'est aussi un tempérament modéré - l'influence du climat ? - qui fait que nous sommes plutôt lents à nous passionner pour les choses. C'est enfin, comme pour vous Français, une langue d'une incomparable richesse ». On peut sourire à ses réflexions insulaires et climatiques, mais le sentiment de la différence, l'idée que le pays n'a jamais été envahi depuis mille ans, la conscience que les Britanniques ont toujours su se débrouiller, inventer le parlementarisme et la démocratie, bâtir l'un des plus grands empires de tous les temps, et aujourd'hui trouver leur place, que nul autre n'occupe, façonnent certainement la mentalité outre-Manche.

- Les relations franco-britanniques

- L'interdépendance économique : *Le Figaro* (05 avril 2004) : 500000 Britanniques ont une résidence en France (pas que des retraités !), les Anglais réalisent près de la moitié des transactions immobilières réalisées en France par des étrangers (30% des transactions totales dans la vallée de Chamonix où 10% des résidents permanents sont britanniques, d'après Libération *The Guardian* 05 avril 2004) ; tandis que 280000 Français travaillent à Londres. France et Grande-Bretagne acheminent l'un vers l'autre 10% de leurs exportations ; le Royaume-Uni est le premier investisseur en France (6 Mds d'€) ; les Etats-Unis ne sont plus depuis les années 2000 le premier partenaire économique de la Grande-Bretagne, c'est aujourd'hui l'Union européenne ; les entreprises françaises ont créé 350000 emplois au Royaume-Uni (France Telecom, Suez, SNCF...), et inversement, la France est le pays d'Europe où les Britanniques créent le plus d'emplois. 1300 entreprises françaises au Royaume-Uni et 1800 entreprises britanniques en France.

- La confiance règne ? *Libération - The Guardian* (05 avril 2004) ont commandé un sondage d'opinion à BVA et ICM. Alors que 55% des Britanniques font confiance aux Français, 51% des Français font confiance aux Britanniques. Notons que ces cotes de confiance ont nettement progressé depuis 1996. Les Français pensent que leur pays est le plus influent en Europe occidentale (35%) devant l'Allemagne (34%) et la Grande-Bretagne (12%), tandis que les Britanniques voient d'abord l'Allemagne (30%), puis la Grande-Bretagne (21%), loin devant la France (14%).

- Do you speak English ? *Le Figaro* (05 avril 2004) rappelait qu'une récente note d'évaluation du ministère de l'Education nationale (*Evaluation des compétences en anglais des élèves de 15 à 16 ans dans sept pays européens*) montrait que les Français arrivaient derniers, derrière l'Espagne ! Les facteurs seraient autant internes au système éducatif (approche passive de la langue, matière notée à l'écrit au bac, méthodes pédagogiques qui préfèrent la correction grammaticale à la fluidité de l'expression, manque de formation continue des enseignants) qu'externes et plus profonds (l'attachement pathologique à la langue française inciterait à se méfier de l'anglais : toute place accrue donnée à l'anglais nuirait forcément au français...). 70% des élèves britanniques du secondaire apprennent le français ; 90% des élèves français du secondaire apprennent l'anglais. Notons toutefois que les Britanniques maîtrisent de moins en moins bien les langues étrangères, au point que ce sont maintenant des Allemands et des Français qui raflent certains postes à la City, puisque, eux, ils maîtrisent au moins une autre langue que l'anglais.

Compte-rendu : Delphine Papin (Paris 8) et Olivier Milhaud (Paris 1)

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net